

Question Vue-des-Alpes ou saison des tas ?

Le Conseil communal a été bien inspiré en marquant majestueusement l'entrée dans le Val-de-Ruz par une enseigne géante installée cet automne à la Vue des Alpes. Toutefois nous nous posons la question de sa présence durant la période hivernale ou la Vue-des-Alpes se transforme en Vue-des-Tas par la magie d'un Service des Ponts et Chaussées peu sensible à la beauté du lieu.

Lors d'une question à ce sujet au Grand Conseil le 19 décembre 2017, le Conseil d'Etat avait répondu qu'il était trop cher d'envisager d'éliminer les tas au sud du parking pour préserver la vue sur les Alpes. Contrairement à ce qu'il avait affirmé, cet hiver-là, même la table panoramique avait été submergée par la neige dégagée du parking.

Le Conseil communal a-t-il eu des contacts avec les Ponts et Chaussées à ce sujet ? La commune est-elle prête le cas échéant à participer au maintien de la « Vue sur les Alpes » et en particulier sur le Val-de-Ruz afin de garantir l'attrait touristique de ce lieu emblématique ?

Debrot Laurent